L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1886. | 60me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........$12 00
Six mois..........6 00
Trois mois..........3 00
Un mois..........1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an..........$3 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........$3 00
Six mois..........1 50
Quatre mois..........1 00
Trois mois..........75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. O. Landry, Constable de la Quatrième Cour de Cité, à son entrepôt à l'encoignure des rues Magasine et de l'Avenue de la Louisiane—Un wagon recouvert.

Par Henry Stern & Co., à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Encore le commerce du coton.

Nous demandons pardon au lecteur de revenir, deux fois de suite, coup sur coup, sur la question du commerce du coton, mais la situation est extrêmement grave. Il s'agit de sauver la Nouvelle-Orléans du désastre qui la menace; de lui conserver un énorme trafic qui tend à l'abandonner, que tout conspire à lui enlever—et il n'est pas d'efforts que l'on ne doive faire pour lui épargner cette catastrophe. Il faut que toutes les classes, employées d'une façon ou d'une autre, intéressées plus ou moins directement, dans le maniement et le transport du coton, y mettent du leur et fassent preuve de bon sens, sinon de bonne volonté.

Le problème dont on s'effraie, à tort, est très facile à résoudre. Le commerce du coton se détourne, chaque jour davantage, de la Nouvelle-Orléans; personne n'en doute et tout le monde en connait la raison: l'énormité des frais qui pèsent sur le textile, à partir du moment où il est débarqué sur nos levées jusqu'à celui où il est rembarqué, à destination du Nord ou de l'Europe. Partout ailleurs, ces frais sont beaucoup moindres.

Tout consiste donc à faire des réductions suffisantes pour que le planteur n'ait rien à perdre et tout à gagner à nous envoyer son coton. Rien de plus aisé. Le dernier des écoliers, ayant quelques notions d'arithmétique, règlerait l'affaire en cinq minutes, et indiquerait, nettement, dans quelle proportion chacune des diminutions doit s'opérer — tant sur l'emmagasinage, tant sur la mise en presse, tant sur le classement, tant sur le pesage, tant sur le travail de l'homme de peine, tant sur le camionnage. On sait ce que coûte le maniement d'une balle dans les autres villes: il faut arriver à ce que ce même maniement devienne moins onéreux ici qu'ailleurs. Le jour où nous aurons vidé la question, nous verrons, très probablement, revenir à nous le commerce et les balles de coton affluer, de nouveau, sur nos levées, comme dans nos presses.

Rendons justice à la "presse commerciale": c'est elle qui a donné le branle et inauguré le mouvement. Une partie des employés et des travailleurs ont compris la nécessité de la suivre dans la voie de salut; ils ont consenti à des diminutions proportionnelles. Les facteurs sont venus ensuite, et leur décision a été accueillie, avec bonheur, par ceux qui ont à cœur la prospérité de notre ville; avec reconnaissance, par les travailleurs intéressés, à un titre quelconque, dans le trafic menacé.

Mais là ne doivent pas se borner les réformes. Il y en a d'autres autant, si plus importantes encore.

Les chemins de fer ne sont pas tout-à-fait étrangers à la décadence dont nous souffrons depuis plusieurs années. On citait, il y a deux jours, des faits qui dénotent, de la part de certaines compagnies, une injustice flagrante. Ainsi, (nous reproduisons textuellement les assertions d'un de nos facteurs de coton) d'Aberdeen, dans l'Etat du Mississippi, à Boston, le fret est de 86 cents par cent livres; de la même ville à New York, il est de 81 cents; à Philadelphie, de 79; à Baltimore, de 78; à Albany, de 76; à Fall River, de 76. Quand on arrive à la Nouvelle-Orléans, tout change. C'est, pourtant, le point le plus rapproché, le seul qu'il y ait sur la route; le fret est de $2.50 sur chaque balle comprimée, et de $3 sur celles qui ne le sont pas—ce qui équivaut à 60 cents par cent livres. Notons que le trajet d'Aberdeen à Fall River River est d'environ huit jours, tandis qu'il n'est que de 6 heures pour la Nouvelle-Orléans.

La chose peut paraitre impossible et bien des lecteurs en douteront; elle n'est que trop réelle; elle donne la clé de bien des secrets, le mot de bien des énigmes. Il y a une foule d'étrangetés que l'on constate, avec stupeur, parmi nous; de misères que l'on ne s'explique pas et dont il faut aller chercher la source au dehors.

Il est bon, croyons-nous, de signaler des horreurs de ce genre; elles jettent une vive lumière sur la question qui préoccupe, en ce moment, notre population; elles prouvent que ce n'est pas à la Nouvelle-Orléans seulement qu'il est nécessaire d'opérer des réformes. Que de protestations ne trouvons-nous pas, chaque semaine, dans les journaux de nos campagnes, contre les frais ruineux que les compagnies font peser sur les produits de toutes sortes, que les planteurs nous envoient. Est-il étonnant que, pressurés de tous les côtés, ces derniers cherchent à éviter tant de fardeaux et expédient ailleurs leur coton et leurs autres denrées?

On a beaucoup agité la question de réduction des droits divers imposés par l'autorité fédérale, par l'Etat et par la ville. Sans être exempts de critique—car là aussi il y beaucoup à changer—ils ne sont pas aussi exorbitants qu'on le croit; ils ne montent qu'à sept pour cent de la somme totale. Le reste—c'est-à-dire quatre-vingt-treize pour cent—est imposé par les presses et par l'armée des employés et travailleurs qui vivent de ce commerce. C'est donc là qu'il est nécessaire de porter la réforme; sans quoi, tout le coton qui nous arrivait et celui qui nous arrive encore, prendra, décidément, la route de Memphis, de Charleston, ou même de New York par chemin de fer et par canaux. Ne voyons-nous pas la première de ces villes—Memphis—se vanter d'être devenue le véritable centre d'un trafic qui nous appartenait, et nous laisser dédaigneusement, comme compensation, celui de l'Amérique espagnole? Pouvons-nous lui en vouloir de profiter de nos fautes et d'attirer à elle les produits que nous chassons pour ainsi dire, de chez nous?

[illegible] donc que l'entente se fera bien[illegible] qu'il nous sera permis de lutter [illegible], au point de vue éco[illegible], avec les autres marchés au [illegible] de la Vallée et des côtes de l'At[illegible]. Sous les autres rapports, notre [illegible] est évidente, si universelle[illegible], qu'à conditions égales, [illegible] des villes que nous venons de [illegible] capable de supporter, un seul [illegible]

[illegible] qu'on ne l'oublie pas: il n'y a [illegible]. La misère est [illegible]

[illegible]—Nous lisons [illegible] ayant trou[illegible] sur son journal, nous [illegible] mauvais présage. [illegible] réflexion, nous lui ré[illegible] l'araignée en question [illegible] quel mar[illegible] de notre [illegible] pouvoir aller filer sa [illegible] sur la porte de sa [illegible], forcément, [illegible]

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 13 novembre:

...Plus les voies sont nombreuses et rapides, mieux ça vaut. Et quand vous en avez deux ou trois, vous ne vous trouvez jamais en défaut. Sachons aussi que la concurrence à son bon côté. Le monopole ne vaut rien pour le peuple.

Or, si le Mississippi, aujourd'hui comme par le passé, à ses grands bateaux qui circulent librement et dont la Nouvelle-Orléans ne se plaint pas, les deux rives du majestueux fleuve possèdent aussi deux lignes ferrées contre lesquelles les citoyens, planteurs, travailleurs et marchands, ne murmurent certainement pas. Ils auraient tort de murmurer contre la rapidité, la commodité et l'économie. Nous ne pensons point qu'ils regrettent les temps primitifs de la pirogue et de l'esquif, alors qu'il fallait huit jours pour aller de la Nouvelle-Orléans aux Attakapas, plus qu'il n'en faut actuellement pour franchir les douze cents lieues qui séparent New-York de Havre ou de Liverpool.

Aussi n'est ce point sans satisfaction que le vieux *Pionnier*, toujours avec le progrès et les amis du progrès, constate que l'une de ses idées est à la veille de recevoir son application. Car vous vous souvenez qu'il en a parlé plus d'une fois et qu'il en a démontré l'utilité pour notre région. "Au bayou, disait-il joignez le chemin de fer. Est-il terrain plus uni que le notre? Pas de montagnes par ici."

En effet, une compagnie de navigation de St-Louis offre de construire une voie ferrée de Thibodaux à Donaldsonville, sur la rive droite du Bayou Lafourche. Et c'est notre ami John Isley qui est chargé d'obtenir le droit de passage. Les habitants feraient le terrassement nécessaire, et la Compagnie, plaçant traverses et rails, fournirait le matériel roulant.

—La langue est l'expression de l'esprit et du cœur. C'est un verbe d'affirmation et de foi. Elle contient toute la civilisation de l'homme ou du peuple qui la parle.

Aussi pensons-nous que le Louisianais, pour raison historique, de race et de civilisation, doit rester *biglotte*. Il importe qu'il sache et qu'il parle le français. C'est là une de ses supériorités sur le *monoglotte* du Texas ou de l'Arkansas. Il est, actuellement, peu d'hommes lettrés et éclairés aux Etats-Unis qui ne sachent point le français et qui ne s'en glorifient pas.

Enfin, si vous aviez du dédain pour cette langue, nous vous citerions tout simplement les paroles de Rivarol:

"Ce qui n'est pas clair n'est pas français"

—Les deux orages de cette semaine, ont fait un bien immense aux habitants, mais cela ne facilite pas la navigation. Nous craignons bien pour les habitants que: "manque d'eau ils vont boire de l'eau," et, peut-être, de l'huile.

—Le barrage du Bayou a été démoli, cette semaine. On peut y passer—non pas l'année prochaine.

—Nous sommes heureux d'annoncer que Mme Emile Boudreaux, qui, il y a une semaine, était sur son lit de mort, est maintenant sur pied, en pleine convalescence.

—Une alarme d'incendie occasionné par la source prolifique de malpropreté des cheminées, a troublé, mercredi dernier, le calme des citoyens de notre petite ville, lesquels sont, comme on peut bien le penser, très sensibles à cet égard. Heureusement, le feu a été éteint immédiatement.

Le zèle de la compagnie *Hook and Ladder* a causé un accident déplorable. Dans leur hâte d'arriver sur les lieux, le *truck* est passé sur le corps du président, M. François Dupaty, qui malheureusement était tombé sur son chemin, et M. John R. Shepperd, vaillant soldat, a subi le même sort que son chef, mais il a été plus chanceux—il n'a eu aucun mal.

M. Dupaty est blessé assez sérieusement, ayant une fracture à la cheville du pied droit, fracture qui l'obligera à se servir de béquilles pendant quelque temps. Il se console en réfléchissant qu'il a été blessé sur le champ de bataille.

—Nous enregistrons avec douleur la mort d'un jeune homme, de M. Emile Acman, décédé, la semaine passée. Son caractère ferme et résolu lui promettait une brillante carrière. Sa fin tragique ne rend pas moins digne la femme qui s'est si généreusement sacrifiée à lui. Nous offrons à cette jeune épouse éplorée notre sympathie la plus vive.

L'*Enterprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 15 novembre:

M. Théodule Moity vient de nous envoyer de magnifiques navets provenant d'un champ cultivé par un vieillard, de couleur, qui réside tout près du bayou. Il ne s'est écoulé que 21 jours depuis qu'ils ont été semés et ils ont deux pouces et demi d'épaisseur. C'est prodigieux.

—Décédé, à l'âge de 21 ans, dans sa famille, M. George Ed. Sonnemann.

—Décédé le vénérable M. Hugh Steward, un de nos plus anciens habitants.

La Seth Thomas Clock Co., de Thomaston, Conn., a préparé des dessins pour la grande horloge qui doit être placée dans la tour du nouvel Hôtel de Ville de Philadelphie. Si les plans sont suivis exactement, cette horloge sera la plus grande du monde entier. Les cloches qui sonneront les heures et les quarts pèseront cinquante mille livres et les cadrans en verre auront vingt-cinq pieds de diamètre.

OPHTHALMOLOGIE.—Au cours de l'une des dernières séances de l'Académie de médecine de Paris, M. Maurice Perrin a demandé à compléter, par quelques observations, l'intéressante communication faite, par M. Javal, dans la séance précédente.

Les instillations d'ésérine réussissent, fréquemment, à guérir le strabisme convergent chez les enfants. Dans les cas où l'affection se montre plus rebelle, comme il arrive quand elle est déjà ancienne et qu'elle s'est confirmée sous l'influence du travail, on doit avoir recours aux verres convexes. Ces verres n'ont plus la même efficacité quand il s'agit d'une affection récente; quand on s'en sert avec persévérance et méthode, il est rare qu'ils n'obtiennent pas la guérison. Mais il ne faut pas négliger de choisir avec soin les numéros propres à la vue éloignée et à la vue rapprochée. Ceux de la première catégorie seront portés en permanence.

M. Javal a remercié son confrère d'avoir signalé, dans sa communication, une lacune; elle était voulue ou plutôt nécessitée par l'obligation de ménager les instants de l'Académie, de ne rien dire que d'essentiel et d'omettre ce qui était connu. Il est certain que dans les cas de stabisme indiqués, une proportion de 25 0{0 a donné lieu à guérison par le traitement des verres convexes. Cette proportion s'élèverait, sans doute, si l'on pouvait s'attaquer plutôt à la maladie. On, peut aussi, avec des instillations d'atropine, obtenir parfois, le redressement subit de l'œil strabique.

LES PROJETS DU MINISTRE DE LA GUERRE DE FRANCE.—Le général Boulanger a l'intention de modifier entièrement, le programme d'instruction des engagés conditionnels.

A l'avenir, ces jeunes gens seront soumis à toutes les obligations imposées aux simples soldats et ils ne seront réunis en une classe spéciale que six mois après leur incorporation.

Ils auront à subir trois examens dans les premières quinzaines de mai, août et novembre.

Aux examens de novembre, sous peine de faire une seconde année, ils devront obtenir la note moyenne: 8.

Enfin, les volontaires qui désireront être nommés sous-lieutenants de réserve s'engageront pour une deuxième année pendant laquelle ils feront le service de sous-officiers, et à la fin de laquelle ils passeront un examen d'aptitude.

C'est une veritable révolution pour les conditionnels.

DÉCISION.—Le ministre de l'instruction publique de France a décidé que les filles des fonctionnaires et professeurs des lycées de garçons auraient droit, sans examen et sans distinction de classes, à l'exemption des frais d'études dans les lycées de jeunes filles. Par réciprocité, les fils des fonctionnaires et professeurs ou maîtresses des lycées de jeunes filles seront admis gratuitement comme externes dans les lycées de garçons, sans examen et sans distinction de classes.

Protestations des Chambres syndicates de France.

Les protestations des chambres syndicales contre les incidents déplorables qui ont marqué le congrès de Lyon se succèdent—dit le *Temps* du 1er novembre—au grand honneur des travailleurs sérieux qui les signent. On a pu lire, hier, celle que l'Union ouvrière de Bordeaux vient de publier, et qui est rédigée dans les termes les plus dignes. S'il faut voir là l'indice d'un mouvement d'opinion destiné à se propager parmi les ouvriers honnêtes et sensés, nous nous félicitérions presque de ce que l'occasion, si fâcheuse en elle-même, qui y a donné naissance, se soit produite. Il était temps en effet, que l'esprit pratique et pacifique se révoltât contre le despotisme de l'utopie révolutionnaire. Pour quelques aventuriers qui s'agitent beaucoup, qui crient beaucoup, qui se transportent partout, et qui donnent ainsi l'illusion du nombre et de la force, notre pays compte une immense population ouvrière laborieuse, paisible, sans goût pour la violence, préoccupée évidemment d'améliorer sa condition,—qui songerait à le lui reprocher?—mais très en garde contre le charlatanisme des vendeurs de panacée universelle et résolue à attendre du temps, des longs et patients efforts, la solution des problèmes qui l'intéressent et le remède applicable aux maux dont elle souffre. Pourquoi cette majorité se laisserait-elle faire toujours la loi par la minorité? Pourquoi laisserait-elle compromettre sa cause, qui est une juste cause, par des excès qui ne peuvent que soulever la réprobation publique? Il semble que les chambres syndicales se soient précisément posé cette question, et qu'elles y aient répondu par les protestations dont nous venons de parler. Encore une fois on ne saurait trop les en féliciter.

Il en a été longtemps des ouvriers comme de la bourgeoisie française: eux aussi, ils ont craint de se mettre en avant, ils ont fui l'initiative et la responsabilité, ils ont laissé usurper les rôles en vue par quelques individualités turbulentes, plus jalouses de conquérir une notoriété de mauvais aloi que de rendre de bons services, et de faire leurs propres affaires que celles de leur parti. A présent, bourgeois et ouvriers se rendent compte du péril qu'ils courent, et commencent à chercher les moyens d'y échapper. Ils ont raison les uns et les autres, et on ne peut que leur conseiller d'aller jusqu'au bout de leurs bonnes intentions, de ne pas se fatiguer d'un premier effort, de faire résolument eux-mêmes leur propre besogne. Le révolutionnaire de profession forme le pendant, dans les milieux ouvriers, du politicien de profession dans les milieux bourgeois. Personnages également suspects, également dangereux, non pas serviteurs, mais exploiteurs de leurs concitoyens, et à la fructueuse industrie desquels le pays honnête devrait se hâter de mettre fin. C'est la faiblesse et l'incurie générales qui font leur force; il suffirait de le vouloir pour s'en délivrer.

Il est évident que les chambres syndicales devront y mettre quelque vigilance. Est-il donc si difficile, lorsqu'un congrès se réunit, de s'assurer que toutes les personnes qui se présentent pour y prendre part sont munies de délégations régulières et représentent authentiquement quelqu'un? Il est avéré, maintenant, qu'au congrès de Lyon, la plupart des orateurs qui ont pris la parole et des comparses qui ont déchiré le drapeau national n'avaient aucun droit à pénétrer dans l'enceinte, n'ayant reçu aucune délégation en due forme et ne représentant qu'eux-mêmes. Encore une fois, il est bien de la part des chambres syndicales de protester; mais il eût été mieux encore de prendre les mesures nécessaires pour empêcher qu'un pareil abus ne se produisit. Ce qui ne s'est pas encore fait jusqu'ici peut, d'ailleurs, se faire à l'avenir. Quand un congrès se réunira, aux ouvriers sérieux d'aviser et de se garer de l'élément perturbateur. Isolés, réduits à leurs seules forces, les révolutionnaires nous paraitront beaucoup moins redoutables, tandis que les revendications du travail, dégagées de toute solidarité avec les doctrines violentes et subversives, se recommanderont, d'elles-mêmes à l'attention et à la sympathie de tous.

Cartes de pêche.

On lit dans la *République Française* du 27 octobre:

M. le ministre de la marine a été saisi, tout récemment, d'un projet qui est fort intéressant pour toute la population maritime de notre littoral et qui a droit à un bienveillant encouragement:—c'est un projet de *cartes de pêche* sur les côtes françaises. L'idée parait toute nouvelle;—elle répond bien à une nécessité du moment.

On sait, en effet, que le commerce de la pêcherie se ralentit sensiblement depuis quelque temps. Sur la côte bretonne, aux environs de Lorient particulièrement, les pêcheurs ne font plus que des campagnes désastreuses; cette année, par exemple, les *sardiniers* n'ont rapporté qu'une minime quantité de poissons; les "pêcheurs au gros" ne sont pas plus heureux; les turbots, les soles et les barbues semblent avoir disparu, et c'est grand dommage, car, sur le produit de ces pêches, se sont greffées des industries qui faisaient vivre une grande partie de la Bretagne; ce sont, entre autres, la fabrication des *conserves alimentaires* et la *ferblanterie*.

Les usines où ces travaux s'exécutaient précédemment sont près de fermer leurs portes ou diminuent leur chiffre d'affaires. On renvoie des ouvriers; c'est la misère pour des villages entiers; aussi les journaux locaux sont pleins du récit de ces drames émouvants que l'on appelle les "drames de la faim" et ils mentionnent également les tentatives désespérées que font les Bretons pour ressaisir cette aisance qu'ils ont possédée longtemps. Ces pauvres gens ne veulent pas perdre espoir; ils s'entêtent à tirer leur existence des produits de la mer, et ils tournent vers elle tous leurs efforts. Les *ferblantiers*, qui ne trouvent plus d'ouvrage parce que la pêche ne donne plus rien, se font pêcheurs quand même!.... Cette quinzaine dernière, un ouvrier d'une usine de Lorient, manquant de travail, assembla quelques planches et, aidé de ses deux fils, âgés l'un de quinze, l'autre de douze ans, il lança à l'eau un informe bateau, une sorte de caisse à bois, dans laquelle tous trois s'embarquèrent pour pêcher, sans aucune chance de succès pourtant. Une heure plus tard, une vague rejetait leurs cadavres à la côte.

A ce phénomène de la disparition du poisson sur les côtes bretonnes, il fallait chercher une explication: on s'en est préoccupé à plusieurs reprises déjà. Les sardines, non plus que la barbue ou la sole, ne sont décimées par les épidémies: leur nombre ne diminue pas, mais il paraît probable que, poursuivies comme elles le sont près du littoral, elles s'en écartent et vont frayer dans d'autres parages. Il semble donc qu'il suffirait d'avoir une connaissance exacte de ce déplacement des bancs de poisson pour remédier à la crise qui frappe le commerce de pêcherie.

C'est précisément ce but que vise le projet soumis à M. le ministre de la marine; son auteur est un instituteur de Lorient, M. Guillard, qui a déjà construit, dans cette ville, un observatoire populaire très habilement aménagé; lors du lancement du *Hoche*, les sénateurs républicains de Seine-et-Oise, MM. Journault et Maze, qui assistaient aux fêtes et qui ont visité cet observatoire en compagnie de M. l'amiral Aube, en ont témoigné à M. Guillard toute leur satisfaction.

M. Guillard s'est avisé de dresser des *cartes de pêche*; avec des renseignements recueillis près des capitaines de barques, en étudiant par lui-même la configuration des côtes, la place et la forme des bancs de sable, il a cru pouvoir déterminer les endroits, aux eaux profondes et calmes, où le poisson a dû vraisemblablement chercher un refuge.

Il faut maintenant vérifier l'exactitude de ces cartes; le ministre de la marine en a trouvé la disposition très ingénieuse et il s'y est fort intéressé: M. Guillard lui a demandé son concours efficace pour ces vérifications indispensables. Il souhaite simplement qu'un aviso à vapeur de l'Etat soit mis à sa disposition pendant quelque temps; il ferait, en des points indiqués sur les cartes, des sondages ou des essais de pêche. Si ceux-ci étaient concluants et démontraient, comme M. Guillard le pense, que les bancs de poissons se retrouvent là, il ne resterait plus qu'à vulgariser, par tous les moyens possibles, l'usage ces *cartes à pêche*, que l'on pourrait établir, par les mêmes procédés, pour la France entière. Ce serait peut-être le salut d'industries françaises bien menacées aujourd'hui.

D'où vient le français!

C'est une opinion généralement admise que le français dérive du latin et n'est, en quelque sorte, ainsi que le provençal, l'espagnol et l'italien, qu'une conception ou, si l'on veut, qu'une évolution de cette langue. Un philologue très érudit—l'abbé J. Espagnolle—proteste contre cette opinion dans l'ouvrage dont il vient de faire paraître le tome premier l'*Origine du français*, et il donne, à l'appui de son sentiment, des raisons qui ne sont pas sans valeur. Il n'admet pas, avec quelques savants, que la race celtique ou gauloise, si nombreuse, si répandue, si vivante, ait, lors de l'invasion romaine, perdu sa langue en perdant son indépendance. Certainement, la Gaule, après la conquête, se précipita dans la civilisation romaine avec une ardeur excessive. Les lettres, les arts et les plaisirs de Rome la conquirent avec plus de facilité que n'avaient fait ses armes. Elle se couvrit d'écoles et de théâtres; elle eut ses rhéteurs, ses poètes, ses artistes latins; mais cet envahissement de la culture romaine n'atteignit pas les couches profondes de la nation. Il s'arrêta sur les sommets. L'élite seule devint romaine, mais le peuple eut à peine conscience du mouvement vertigineux qui jetait la tête de la nation dans la latinité. Comme le sang, l'idiome resta gaulois. Il serait inouï, qu'un peuple ait désappris sa langue pour en apprendre une autre.

M. l'abbé Espagnolle ne nie pas qu'il n'y ait du latin dans le français, ce serait aller contre l'évidence, mais il prétend que les deux tiers, au moins, de la langue se refusent à descendre du latin et que le fond est plus gaulois que latin. Il est incontestable, dit-il, que la race gauloise n'a pas subi, impunément, pendant cinq siècles, la domination et l'influence de Rome. Sa langue en fut sensiblement troublée; le latin l'envahit, la troubla, y prit pied. Cette invasion de la latinité éclate et résonne encore dans le français. Mais il est non moins incontestable que si Rome a conquis, soumis et gouverné la Gaule pendant des siècles, si elle l'a marqué, en quelque sorte, de sa serre impériale, elle n'a pas absorbé la race gauloise. Elle a pu altérer son originalité, la sincérité de son génie et de son idiome, elle n'a détruit ni l'un ni l'autre. Le peuple gaulois continua à se perpétuer dans son domaine, à vivre de sa vie et à parler sa langue; il a résisté à l'influence romaine et à l'assaut barbare. Ni Rome ni la Germanie n'ont réussi à l'exproprier de lui-même, de son sol, de sa nationalité, de sa langue. Le Gaulois se survit dans le Français. Il lui a légué, en même temps que sa patrie, ses qualités et ses défauts, son génie en un mot, la plus haute expression de toutes ces grandes choses, le meilleur de sa langue.

Qu'était-ce que le gaulois d'avant la conquête, le gaulois que parlait la Gaule avant l'arrivée de César? Ce qui en est resté est insignifiant: quelques noms de divinités, d'hommes et de lieux, et c'est tout. Il est vrai qu'il se parle encore deux dialectes celtiques—l'armoricain en Bretagne et le gallois dans le pays de Galles. Mais vieux de vingt siècles, modifiés par l'usage et par les circonstances, qui peut dire jusqu'à quel point ils sont les représentants anthentiques et sincères de la vieille langue? C'étaient, d'ailleurs, deux dialectes excentriques, isolés et comme perdus et ne se rattachant à la langue commune que par les liens, à peine sensibles, d'une parenté lointaine. Les Gaulois du Centre devaient mal entendre ces Gaulois extrêmes ou étrangers, si même ils les entendaient. Il existait, évidemment, une langue commune à toute la race, mais divisée, morcelée, émiettée comme la race elle-même. Autant de cités, autant de grands dialectes. Chaque localité avait son parler particulier, reproduisant les traits essentiels du dialecte commun. Il en est à peu près de même encore aujourd'hui en France: d'une province à l'autre on ne s'entend plus, ou on s'entend mal.

Ces innombrables dialectes épars dans l'ancienne Gaule, que sont-ils devenus? Ils se sont survécu dans les mille patois de la France moderne et dans le français, "ce dialecte arrivé", qui tient de tous les autres et a effacé tous les autres. Or, dans cette partie non latine de la langue française, dans cette partie gauloise, un fait frappe d'abord: c'est la surprenante quantité de mots grecs qu'on y rencontre. Le patois et la vieille langue sonnent, pour ainsi dire, grec. Les mots grecs y foisonnent, si bien qu'on peut dire que la langue française est incontestablement aussi grecque que latine. M. l'abbé Espagnolle explique le fait par l'action considérable exercée, de longue date, par le génie de la Grèce sur l'Occident méditerranéen. Ce n'est pas la latinité, dit-il, qui a fait l'unité des idiomes méditerranéens, c'est la grécité. Ils ont, incontestablement, un fond commun, et ce fond commun n'est pas latin, mais grec. Telle n'est pas, on le sait, l'opinion de M. Littré, qui donne au français une origine presque exclusivement latine; mais la thèse de M. Espagnolle, appuyée sur de nombreux documents philologiques, n'en est pas moins intéressante, car elle soulève, non seulement une question d'étymologie, mais une question de race et de nationalité.

RÉPUBLIQUE ET MONARCHIE.—On ne se rallie pas à un régime, on n'adopte pas une ligne de conduite politique—fait observer le *Journal des Débats*—pour le plaisir puéril de gagner les bonnes grâces de tels ou tels; on le fait pour être utile à l'Etat et aux idées dont on est imbu. Quant au scrupule qu'éprouvent beaucoup de monarchistes à donner l'exemple du respect de la république, à augmenter la force, la sécurité et le prestige du régime républicain fondé par leurs adversaires invétérés, à consolider une œuvre dont la première conception au temps des monarchies a été factieuse, nous conviendrons que ce scrupule est assez naturel. La vie privée est remplie de ces circonstances pénibles où il faut aimer ce que l'on a parce qu'on n'a pas ce que l'on aime. La vie des peuples n'en est pas exempte. Ou les anciens conservateurs subiront une aussi cruelle extrémité, ou ils s'interdiront toute activité politique à eux-mêmes, à leurs enfants et à leurs petits-enfants, et finiront par devenir moralement des expatriés. Ils auront beau, pour gagner les suffrages des électeurs, tracer le sombre tableau des charges que le gouvernement de la république impose aux contribuables; ils auront beau poursuivre de leur ironie l'impertinence et la misère des factions, qui, le lendemain de leur victoire, osent prêcher aux vaincus, et ne sauraient se dispenser de leur prêcher, le respect des lois qu'elles n'ont pas cessé de braver tant qu'elles ne régnaient pas elles-mêmes; ils auront beau développer en cent façons, pour expliquer et glorifier leur haine inexpiable de la république, le *Quis tulerit Gracchos* du poète; la masse des électeurs et le pays n'entrent point dans ces délicatesses; ils ne se piquent plus, après les révolutions accumulées, de tant de fierté. Les électeurs ne comprendront jamais qu'ils doivent s'exclure spontanément des bénéfices d'un régime dont ils ne peuvent pas ne pas subir les charges. Il ne suffira pas au pays, pour appeler de ses vœux une révolution de plus, qu'on lui peigne avec éloquence l'inévitable immoralité des lendemains de révolution.

LA TOUR EIFFEL.—La tour Eiffel sera, définitivement, construite sur les les bords de la Seine, au Champ-de-Mars. La chose est officiellement décidée. La Commission supérieure de contrôle et de finances de l'Exposition universelle a, longuement, examiné et discuté la nécessité de cette construction, et, malgré la violente opposition de MM. Tirard, Yves Guyot et Jules Roche, on a voté, par 20 voix contre 11, la subvention de 1,125,000 francs qui était demandée par M. Eiffel.

Les travaux commenceront très prochainement.

UN GÉNÉREUX DONATEUR.—Un riche propriétaire de France—M. Corbay—a, en mourant, fait à l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris, un legs de 800,000 francs de capital, dont les intérêts seront distribués, chaque année, sous forme de prix, à des savants ou à des hommes de lettres. Une particularité signale ce legs important: comme le don du duc d'Aumale, cette somme de 800,000 fr. ne sera remise à l'Académie qu'à la mort d'un usufruitier, lequel, ainsi que le châtelain de Chantilly, est justement âgé de soixante-trois ans.

L'Académie a accepté les clauses et conditions du testament, et le dossier a été communiqué au ministre de l'instruction publique, afin que, selon la coutume, le Conseil d'Etat puisse donner l'autorisation nécessaire.

LAICISATIONS.—Nous lisons, dans le *Journal des Débats* du 30 octobre;

Le Conseil municipal de Paris va voter des félicitations à l'administration de l'Assistance publique. Deux laïcisations nouvelles viennent d'être opérées dans les hôpitaux de la capitale. Les religieuses ont été expulsées de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et de l'hôpital Necker. En même temps, l'établissement des Forges, en Seine-et-Oise, passait entre les mains d'infirmières laïques.

Il y a quelque mois, nous avons publié une lettre de M. Nast, ex-membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique, qui, comme on se le rappelle, a donné sa démission pour ne pas être associé à l'œuvre malfaisante que l'administration poursuit avec persistance pour se conformer aux injonctions de la municipalité parisienne.

Ce que M. Nast disait alors avec une émotion indignée, tous ceux qui ont pratiqué les hôpitaux le répètent à l'envi! La grande majorité du corps médical a rédigé et signé une protestation contre le système de laïcisation à outrance qui est appliqué depuis quelques années, sans aucun souci de l'intérêt des malades, et uniquement pour donner satisfaction aux passions de quelques sectaires. Tout le monde sait qu'une infirmière laïque coûte beaucoup plus cher qu'une infirmière congréganiste et ne peut fournir un service équivalent. Les communautés religieuses possèdent, pour les soins à donner aux malades, un personnel qu'il est à peu près impossible de trouver ailleurs. Mais ni le Conseil municipal de Paris, ni l'administration de l'Assistance publique ne s'arrêtent à ces considérations vulgaires. Peu leur importe que les malheureux qui sont reçus dans les hôpitaux soient soignés avec plus ou moins de dévouement. Ce qui leur tient au cœur, c'est que le principe de la laïcisation triomphe sur toute la ligne. Périssent les malades plutôt qu'un principe, c'est leur devise. Que l'on pense ainsi à l'Hôtel de Ville, nous n'en sommes pas surpris. Ce qui est triste, c'est de voir le gouvernement suivre, à cet égard, les inspirations du Conseil municipal, et prendre à contre-cœur sans doute, mais avec une docilité qui ne se lasse pas, des mesures sur le mérite desquelles il ne peut avoir aucune illusion.

LE CONGRE ET LE LEPTOCÉPHALE.—Le leptocéphale est un petit poisson, aplati comme un ténia, transparent comme du cristal, à sang non coloré, dépourvu de vessie natatoire et d'organes de reproduction. On avait été conduit à le regarder comme la larve d'un autre poissoin, et M. Morean en particulier en avait fait la larve du congre ou anguille-de mer. Il restait cependant des doutes sur cette filiation, en raison de l'aspect si différent des deux poissons, différences qui ne sont pourtant pas plus grandes que celles qui existent entre le têtard et la grenouille. Une observation faite par M. Yves Delage au laboratoire de Roscoff, tout dernièrement, et communiquée à l'Académie des Sciences, de Paris, apporte une preuve indiscutable de la patenté des deux animaux. M. Delage a vu la transformation se faire sous ses yeux. Un leptocéphale conservé au laboratoire est devenu, au bout d'un mois et demi à deux mois, une jeune anguille. Le leptocéphale n'est donc bien, comme on l'avait supposé, que la larve du congre.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée samedi le 20 novembre, à 7 1{2 heures du matin à l'église Ste Marie, (Archevêché) pour le repos de l'âme de feue Marie Joséphine Lebec, épouse de Marc Magendie. Les amis et connaissances de la famille sont priés d y assister. 18 nov—2 f.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi le 19 novembre, à 8 heures du matin, à l'église St Etienne, pour le repos de l'âme de feu BAPTISTE MOULEDOUS. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d y assister.

De la part de son épouse et de ses enfants.
17 nov—3f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funebre sera célébré vendredi le 19 novembre à 7 1{2 du matin, à la Cathédrale St Louis pour le repos de l'âme de feu ALFRED GUÉRIN. Les amis et connaissances de la famille sont priés d y assister.

De la part de son épouse.
14 nov—5f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

☞ La Barque autrichienne "Lincoln" capitaine Gerolinich, de Bordeaux commencera son déchargement LUNDI, le 22 courant, au pied de la rue Hôpital, deuxième district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des soussignés lequel ne sera donné que sur paiement du fret et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la Barque autrichienne "Lincoln," de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES,
19 nov—3f 67 et 69 rue Decatur.

Vin de Bordeaux,

A vendre par le soussigné en débarquement du navire "Lincoln", de Bordeaux, deux cents barriques de Vin de la marque Château Bellevue si favorablement connue et provenant des caves de la maison P. Salin fils aîné de Bègles, Bordeaux.

LÉON QUEYROUZE,
Seul Agent pour les Etats Unis d'Amérique.
18 nov—8f

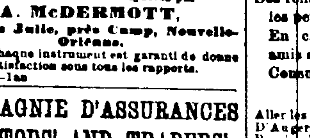

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'

49..........Rue Carondelet..........49

Capital..........$700,000
Surplus..........70,445

ED. A. PALFREY..........Président
R. M. WALMSLEY..........Vice-Président
THOS. F. WALKER..........Secrétaire

Succursales:

M. W. A. Valloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.

T. F. WALKER,
20aout—6m Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.

La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.

Plus de $28,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans

J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12sev.'86—1an—VAC.

Je veux que vous accordiez

VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON. Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais

Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom: BAS PRIX. Qui êtes-vous?

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

26 juin—tous les Dim—1 an

Vin de Saint Raphael

LE VIN DE SAINT RAPHAEL EST AMI DE L'ESTOMAC. C'EST LE PLUS RICHE CONNU EN PRINCIPES RECONSTITUANTS RÉCONFORTANTS ET TONIQUES. GOUT EXCELLENT. LA SIGNATURE ST. RAPHAEL EST RÉPÉTÉE SUR LA CAPSULE QUI RECOUVRE LA BOUTEILLE.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez

PAUL GELPI & BRO.,
43 RUE DECATUR.
17nov—1m

ELKIN & CIE,
100.... Rue du Canal......100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en

TAPIS

Velours Tournay, Moquette, Windsor,
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX

Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1 an

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des [illegible] d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	James T. Rood,
Geo. W. Sentel,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Lucien Delery,	Charles Newman,
N. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. David,
Wm. Garig,	A. Rosenfield,
John H. Fisher	Chas. E. Rice,
Joseph Kohn,	Charles M. Whitney,

D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Novembre 1886.

Aller les époux	Girard Ju François
D'Augerau les frères	Habert Mme Adeline Félicité
Barnier Prosper	Kleine Auguste
Bax François	Labbé Jean Marie
Bendele Alphonse	Laffont Auguste Hippolyte
Bernard les époux	Labarre Léon
Beaudean Louis	Laterrade Pierre
Boieldieu Jean Jacques	Levy George Pierre
Bonnet Anthelme	Levy Pierre (2)
Bondon Pierre	Leroy ou Le Roix
Borne Eliza Vve Lefèvre ou Vve Forcade	Messer Paul
Bonnet Bartholomé Prosper	Menuet Alfred
Charles Pierre	Nicklès Alphonse Louis
Chas Léon	Oddon Martin François
Charreton	Pellicier Louis François
Craboe Jean	René Henry
Cenac Esteban	Ricourt Henri
Cornier Ernest Albert	Roche Clovis Alfred
De la Ronde de St-Ciblan ou de la Jhibaudière	Ruiné Jean
Drouet famille	Rousseau Victor
Dupuy Luper	Séré Pierre
Dupas Ernest famille	Siéger Henri
Démange Pierre de	Sigoulet Jean Baptiste
Farralco-Lassu Jean	Tujague Emile Joseph
Grand d'Auvergne famille	Tujague Baptiste

LETTRES.

Luquet Charles	Rouzaud Jean
Mayssonnave (abatoirs)	Lacré Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

Demande de domestique.

On demande [illegible] bonne domestique de maison. S'adresser au No 278 de la rue Royale. 16nov—PP.

Chambres pour voyageurs.

Restaurant Nouveau Delmonico,
124 rue du Canal, 1er étage,
REMI & P[illegible]CON, Propriétaires.

Prix modérés [illegible] ouvert toute la nuit. Lunchs de premier ordre [illegible] pour compagnies d'assurances, banquets et [illegible] corporations, à bas prix. Diners pour familles et [illegible] pour fêtes. Lunch pour les dames de 11 [illegible] matin à 1 de l'après-midi.
14nov—1mois

AU PUBLIC.

Réduction dans le Prix de la Lumière.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Nlle-Orléans, 16 septembre 1886

LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA Nlle-ORLEANS prévient les personnes à qui elle fournit du gaz que toutes celles qui rendent sur le parcours de ses tuyaux de distribution que, à partir du 1er octobre 1886, des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients. EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà sur leurs comptes mensuels quand ceux-ci sont réglés avec promptitude.

Dépense—1 act. par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalant à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte.

Escompte Additionnel:

Sur comptes mensuels de $ 1 à $ 5 .5 pour cent
Sur comptes mensuels de 5 à 15 10 pour cent
Sur comptes mensuels de 15 à 25 15 pour cent
Sur comptes mensuels de 25 et au-dessus 20 pour cent

17 sept—2m
V. VALLOIS
Secrétaire.

SUCRIERS ET BRASSEURS.

BI-SULFITE DE CHAUX De Bonnabel

1851..........1886

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Eldermann & Cie 22me rue et Avenue Scott à St Louis aussi de Coolidge & Marcus, 241 rue Water New York.

H. BONNABEL,
32 rue Bienville
Boite de poste 3197. Nlle-Orléans.
3oct—2m

Mme E. TRIBOUT

Annonce à ses clientes qu'elle a transféré sa maison de couture du No 17 rue Bourbon au

No. 181 rue du Canal.
17oct—1m Dim Mar Jeu

R. SCHMUTZ,
Successeur de C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
Maison établie en 1840.
124 --- Rue Royale --- 124
27oct—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

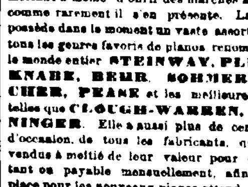

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Mme M. GOILARD,
17 --- RUE BOURBON --- 17
DE RETOUR DE FRANCE.

ANNONCE à ses clientes et aux Dames en général qu'elle a déballé ses nouveautés choisies par elle à Paris.

Chapeaux importés pour Dames et enfants, Lingerie, Confections, Etoffes pour robes, Ombrelles, Eventails, Corsets, Articles de fantaisie.

Voulant donner plus d'extension à ma maison j'ai vu la nécessité de m'assurer les services d'une première compétente en ROBES afin de donner pleine et entière satisfaction aux Dames qui voudront bien m'honorer de leur patronage. Ordres promptement exécutés et à prix modérés.
24oct—1m

G. Léaumont.
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
6 sept—1 an

Spectacles, Bals, &c..

Théâtre de l'Opéra Français.
RUE BOURBON.
FRÉDÉRIC MAUGÉ..........DIRECTEUR.

GRANDE MATINÉE DE DAMES.
SAMEDI, 20 NOVEMBRE—12 M.
Mlle ROSINE WEYNS
Et la troupe d'opérette
—DANS—
LES DRAGONS DE VILLARS.

SAMEDI, 20 Novembre—8 P. M.
SOIRÉE FASHIONABLE
Mlle EMMA ROMELDI,
Secondée par la forte troupe d'Opéra
—DANS—
IL TROVATORE.

Places réservées chez Grunewald. Prix des Matinées Admission 50 cts, places réservées 25 cts extra. 19nov—2f

COLE'S CANVAS COLISEUM!

S'ouvre aujourd'hui à midi.

Programme d'inauguration monstre.

CIRQUE ET MÉNAGERIE
SANS PAREILS
—DE—
W. W. COLE,
Glorieux Hippodrome Romain
—ET—
"Wild West" du Dr. Carver.

Approuvé par la presse, le clergé et les classes morales en général.

Deux représentations complètes journellement jusqu au 21 inclusivement. Les portes s'ouvriront à 11 heures A. M. et à 7 heures P. M. Les représentations commenceront à midi et à 8 heures P. M. Prix d'entrées populaires.
17nov—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
LA BATAILLE DE PARIS

Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement.

Lectures toutes les heures.

Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.

Les portes sont ouvertes de 8:30 A. M. à 5 P. M. tous les jours.

Admission..........25 cts
Enfants..........15 cts
5 oct—

DENTISTES.

A. MOROY,
Dentiste.

A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 aout—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations tout genre de le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

Dix-neuvième état de situation annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies	$179 058 81	
Primes sur les risques de mer	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières	5 356 64	
Total des primes	$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884	37,026 32	
Ttal des primes		$226,326 95
Voutez — Intérêt et profits et pertes	$ 27,580 00	
moins les salaires et Mles frais généraux	11,764 03	-15,815 97
Fonds de surplus de 1884		15,000 00
tal		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies	$ 68,951 72	
Sur les mers	1,420 56	
Sur les rivières	5,683 75	
	$ 76 056 03	
Réassurances	35,211 89	
Réductions et primes remboursées	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16	
		168,767 29
Profits		$ 88,375 63
Réserve pour—		
Primes non expirées	$ 41,769 60	
Primes non payées	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus	2,33 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$ 1,725 00
Primes en voie de collection	37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques	19,341 67
Bons des Etats Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché	16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 11
Meubles de bureau	2,102 40
Comptant en caisse et en banques	22,851 21-278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Commençant Dimanche, 14 Nov. 1886.
Matinées Mardi et Samedi.
Engagement de l'actrice accomplie,
LOUISE BALFE,
Secondée par une forte troupe.
Présentant avec succès la Comédie Drame, par John Harrison, Esq., intitulée
Dagmar.
LES PRIX D'ADMISSION SONT RÉDUITS.
Dimanche, 21 nov. — Le grand Spectacle Drame, ZOZO, The Magic Queen.
13nov—

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
DIMANCHE, 14 NOVEMBRE 1886,
MATINÉES HABITUELLES.
MESTAYER-VAUGHN
WE-US-&-CO.
W. A. MESTAYER,
L'inventeur de la comédie burlesque
THERESE VAUGHN,
La superbe Contralto
QUATUOR IDEAL et les représentans de la troupe de comédiens et vocalistes en Amérique.
TOUT EST NOUVEAU
PRIX D'ENTRÉE RÉDUITS.
Dimanche, 21 nov — SKIPPED BY THE LIGHT OF THE MOON 13 nov—

GRAND OPERA HOUSE.
DIMANCHE, 14 NOVEMBRE,
Et tous les soirs durant la semaine.
BIDWELL'S
STAR DRAMATIC CO.

Osmond Tearle	Minnie Conway
Barton Hill	May Brookyn
Charles Wheatleigh	Isabella Waldron,
Hart Conway,	Emma Madearn,
Luke Martin	Pauline Duffield,
Edgar Selden	Kate Stanley
Lewis Mitchell	Lizzie Harris
Junius B. Booth.	H. C. Brincker

Little Alice Duffield.

Donneront la pièce en trois actes de Sardou,
A SCRAP OF PAPER.
Matinées Jeudi et Samedi
PRIX D'ENTRÉE RÉDUITS.
Dimanche, 21 nov—The MARTYR MOTHER.
13nov—

THEATRE FARANTA,
Coin des rues Orléans et Bourbon.
Cinq minutes de marche de la rue Canal
UNE SEMAINE SEULEMENT
Pour la semaine commençant le lundi 15 novembre. Tous les soirs, jeudi, samedi et dimanche matinée.
La Troupe de Comédie de CHAS. GILDAY,
Avec la plus brillante [illegible] d'Amérique
Mlle Fannie Beane.
Et une troupe d'artistes lyriques et dramatiques choisie avec soin dans la [illegible] plante énormité [illegible]
A PIECE OF PIE. Morceau de Pie.
IN THREE SLICES [illegible]
Par ED. CHRISSIE.
Extra! Extra! La dernière sensation parisienne
The Vanishing Lady.
La plus surprenante et splendide illusion qui ait jamais été présentée au public américain.
Première fois dans le Sud sera présentée ce grand mystère.
Lundi 22 nov.—CARRIE STANLY COMBINATION. 14 nov—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Fittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,

Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.

BUREAUX : 7 RUE CARONDELET
CHANTIER Sur la Levée coin de la rue Race.
1er sept—6m—Dim Mar Ven

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Pere Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de demangeaisons intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les demangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse, j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court la fièvre et les demangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les desordres résultants d'un sang pauvre et corrumpu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.
8 nov—

FRAPART HOUSE
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées, cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 NOV.— CLASSE No 275
Tirage de 4 heures P. M.

8 34 4 22 78 21 73 50 29 48 3 23

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et sous seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 18 novembre 1886, 4 heures P. M.

J. A. A. POUSSEAU,
E. PILIE, pro tem
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.